



## **L'accueil des enfants en situation de handicap au sein de notre structure :**

Ce texte a pour objectif de vous rassurer quant à la prise en charge du handicap au sein de notre structure, sur les trois communes où nous travaillons. Nous prôtons l'acceptation de la différence et l'équité entre les enfants, et votre enfant aura toujours une place quels que soit ses besoins.

Premièrement, l'ensemble de nos animateurs et animatrices, en plus d'avoir l'expérience du « terrain », ont suivis des formations afin d'être informé et sensibilisé sur les questions que soulèvent l'accueil en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. Cela donne à notre structure une plus grande flexibilité ainsi qu'une meilleure capacité d'adaptation.

Quel que soit le handicap de votre enfant, qu'il soit visible (fauteuil roulant, béquilles, etc ...) ou invisible (autisme, trisomie, hyperactivité, etc ...), les enfants pourront être accueillis et ses besoins pourront être satisfait. La question que nous nous posons n'est pas s'il est possible accueillir un certain enfant mais comment va t'on l'accueillir.

En plus d'animateurs formés, un volontaire en service civique est engagé pour travailler sur les questions de l'insertion et du bien être des enfants ayant des besoins particuliers. Ce volontaire est aussi là pour s'occuper individuellement des enfants nécessitant une plus grande attention. De plus, il se tient il est tenu au courant des dernières réflexions sur le sujet en assistant, notamment, à des ateliers thématiques.

Le dernier point que nous soulèverons ici est l'importance que nous donnons à l'écoute et la communication. Au sein de notre structure, l'accent est mis sur la communication avec les parents car il n'y a personne de mieux placés pour nous parler des besoins de l'enfant et les parents peuvent s'ils le souhaitent remplir une fiche de renseignement afin d'adapter notre structure et notre comportement envers l'enfant.